
« Encore un peu, et l'imparfait était un mode... »
L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité

“Encore un peu, et l'imparfait était un mode...”. *The French imparfait and the counterfactual modal value*

Jacques Bres



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2820>

DOI : 10.4000/praxematique.2820

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 149-176

ISBN : 978-2-84269-813-3

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Jacques Bres, « « Encore un peu, et l'imparfait était un mode... » L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 47 | 2006, document 6, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2820> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2820>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

« Encore un peu, et l'imparfait était un mode... » L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité

“Encore un peu, et l'imparfait était un mode...”. *The French imparfait and the counterfactual modal value*

Jacques Bres

- 1 L'emploi de l'imparfait (désormais IMP) en énoncé contrefactuel, que l'on trouve dès le XIV^e siècle (Wilmet 1997-2003 : 424), fait partie des tours que les grammairiens nomment modaux dans la mesure où le temps verbal semble soit abandonner sa valeur temporelle et/ou aspectuelle habituelle pour réaliser une valeur modale, soit ajouter à cette valeur aspectuo-temporelle (qui, implicitement, entraîne une valeur modale) une valeur modale explicite (contraire à la valeur modale implicite et qui se substitue à elle). Dans le cas qui nous occupe, l'IMP, habituellement et tacitement factuel, développerait la valeur opposée de contrefactualité. L'énoncé :
 - (1) j'étais libre
- 2 sera compris comme une description, par le locuteur, de son état de liberté *effective* à un moment donné du passé. Le même énoncé, dans le dialogue suivant :
 - (2) Deux amants évoquent le mari gênant :
Jacques. — on peut tout de même pas le tuer
Séverine. — hier en faisant une manœuvre il a failli se faire écraser entre deux wagons/une seconde de plus et j'étais libre (Renoir, *La Bête humaine*)
- 3 sera interprété comme une description, par la locutrice, de son état de liberté *fictive*, contraire à sa sujétion conjugale effective. Grammairiens et linguistes ont fait assaut d'imagination nominative — imparfait de *conséquence infaillible* (Grevisse 1955-1969, § 718), d'*imminence contrecarrée* (Martin 1971), de *passé fictif* (Le Goffic 1986 : 64), de *réalisation antidatée* (Wilmet *ibid.*) —, et explicative, pour tenter de domestiquer cet emploi rebelle. Peut-on encore se risquer à attaquer cette tour(nure) imprenable ?

- 4 Je retiendrai le terme de *contrefactuel* proposé par Berthonneau et Kleiber 2002. Mon hypothèse est que l'IMP n'y prend pas la valeur modale de contrefactualité, à la différence d'un papier buvard blanc qui, plongé dans un liquide bleu, prend lui-même cette couleur. La contrefactualité procède de l'interaction de l'énoncé avec son contexte, la formule aspectuelle de l'IMP l'autorisant à s'y associer pour produire une plus-value stylistique qui sera précisée.
- 5 A.-M. Berthonneau et G. Kleiber, dans une série de trois articles (2002, 2003, 2007), ont considérablement fait avancer la description du tour contrefactuel et proposé une explication non modale de l'usage de l'IMP, dans le cadre de l'hypothèse méronomique qu'ils développent depuis 1993. C'est par rapport à ces travaux – plus précisément par rapport aux seuls deux premiers ; le troisième étant en instance de publication – que le présent article sera construit, en dialogue le plus souvent consensuel pour la description, plus dissensuel pour l'explication.
- 6 Je n'analyserai pas les diverses réponses avancées antérieurement aux travaux de ces deux auteurs : leur article de 2002 le fait fort bien. Répartissant les explications en trois ensembles selon qu'elles sont d'ordre temporel, modal ou aspectuel, A.-M. Berthonneau et
- 7 G. Kleiber, après les avoir exposées, leur font des objections parfaitement convaincantes qui ne seront pas reprises ici. Je m'attacherai, dans un premier temps, à rappeler, pour les discuter ou les compléter, les principaux points de leur description. Je présenterai ensuite leur hypothèse explicative et en proposerai une critique, avant d'avancer, dans un troisième temps, une solution dans les cadres d'une approche aspectuo-temporelle monosémique des temps verbaux (Bres 2005, Barceló et Bres 2006).

1. Le tour contrefactuel : éléments de description

- 8 Traditionnellement, le tour contrefactuel se voit défini par la possibilité de remplacer l'IMP par un COND passé, p. ex dans (2) : « une seconde de plus, et j'aurais été libre ». Et les linguistes de se torturer l'esprit pour trouver une explication à cette contrefactualité de l'IMP... L'avancée déterminante proposée par A.-M. Berthonneau et G. Kleiber est de faire la démonstration que la contrefactualité concerne non pas l'IMP, mais l'ensemble du tour lui-même, dans son rapport à un contexte spécifique, ce qui oblige à la description précise de sa syntaxe et de son fonctionnement textuel.

1.

- 9 A.-M. Berthonneau et G. Kleiber analysent l'énoncé contrefactuel comme relevant d'une « structure bipartite » de type *constituant adverbial + p* (avec le procès à l'imparfait) (2002 : 4). Le constituant frontal, *une seconde de plus* en (2), n'est pas un simple SP de phrase : sa postposition (*j'étais libre une seconde de plus*) comme son effacement (*j'étais libre*), lorsque ces manipulations sont possibles, entraînent la disparition de la contrefactualité ; il est d'autre part affecté d'une intonation non assertive ; et peut être relié au second constituant par la conjonction *et*.
- 10 Il me semble que l'on peut aller plus loin dans la description syntaxique de l'énoncé contrefactuel et dire que, de par la structure binaire qui est la sienne, il relève de la

corrélation. Ce type de lien syntaxique, bien moins décrit que la subordination, la coordination ou la juxtaposition, permet de mettre en relation deux éléments pour constituer une seule et même unité phrastique, selon une structure intonative en accent circonflexe : montée sur la premier membre (protase), descente sur le second (apodose), comme dans les énoncés suivants :

(3) plus ça [les bourgeois] devient vieux, (et) plus ça devient bête. (Brel, *Les Bourgeois*)

(4) oignez vilain, (et) il vous poindra.

2.

- 11 Le constituant frontal — la protase dirai-je — est le plus souvent un circonstant temporel de postériorité, qui a prototypiquement la forme *x temps de plus* (en (2) : *une seconde de plus*). Cependant, contrairement à ce que l'appellation d'*imminence contrecarrée* (Martin 1971) donne à entendre, A.-M. Berthonneau et G. Kleiber montrent que la postériorité immédiate n'est pas un ingrédient nécessaire. Il peut y avoir antériorité :

(5) *oral conversationnel* : Marie se rend chez Pauline et la trouve bizarre

Marie. — ouh t'as pas l'air bien toi...

Pauline. — bé ouais... je t'explique/tu arrives dix minutes plus tôt tu nous trouvais en pleine scène de ménage

- 12 J'ajoute que la relation de simultanéité est par contre exclue : le circonstant à *cet instant précis* ne saurait introduire un tour contrefactuel. Ce qui se comprend aisément : par rapport à un instant *t* où un événement ne s'est pas produit, je peux construire la possibilité de sa réalisation à partir de l'évocation d'un moment ultérieur (*t+1* : *x temps de plus/plus tard*) ou d'un moment antérieur (*t-1* : *x temps plus tôt*) où ledit événement aurait pu se produire ; mais non à partir de la mention du moment même où il ne s'est pas produit...
- 13 D'autre part, la contrefactualité ne met pas forcément en jeu la temporalité ; la protase peut se construire, entre autres, sur une comparaison non temporelle (6), ou sur une négation (*sans y* (7), *sinon* (*infra* (12)) :

(6) Un père à son fils qui vient de grimper le Ventoux :

— Plus entraîné, tu le montais [le Ventoux] en même pas deux heures

(7) Plus de la moitié des voix [du MDC] est venue de la gauche. Sans candidat MDC et PRG, l'issue du premier tour était différente, et la face de l'élection présidentielle était changée. (L. Jospin, « Etre utile », *Le Monde*, 1er février 2003)¹

3.

- 14 Par-delà cette grande diversité de formes syntaxiques, le constituant frontal, pour entrer dans le tour contrefactuel, est soumis à une contrainte cotextuelle : il doit faire suite à un événement achevé, dont l'état final est connu, le plus souvent implicitement, et se positionner anaphoriquement par rapport à lui en introduisant une *modification*. Cette articulation de la protase au contexte antérieur, comme le rôle de cet élément dans la production de la contrefactualité, apparaissent clairement dans la comparaison des deux occurrences suivantes qui réalisent le même énoncé *sans toi, je m'ennuyais* :

(8) Philippe lui demanda pourquoi elle n'avait fait cet appel de leur chambre. Inès répondit qu'elle y avait seulement pensé dans le hall.

Nous devons pourtant nous retrouver là-haut, objecta Philippe.

Oui, mais *sans toi* je *m'ennuyais*. Alors, je suis descendue.

Justement, tu aurais pu passer le temps en téléphonant. (Droit, *Le Retour*)

(9) *Pierre a rendu visite à Sophie, en convalescence. Le soir, elle lui adresse le courriel suivant :*

encore merci de ta visite, qui m'a fait grand plaisir. *Sans toi* cet aprem je *m'ennuyais* ferme... là au moins on a bien rigolé [...]

- 15 Un énoncé presque identique — en (8) : *sans toi, je m'ennuyais* ; en (9) : *sans toi cet aprem je m'ennuyais ferme* — est factuel dans le premier contexte, contrefactuel dans le second. *Sans toi* renvoie anaphoriquement dans les deux cas à un événement antérieur :

- en (8), il s'agit du fait que l'interlocuteur, Philippe, n'était pas présent dans la chambre, ce qui a amené Inès à descendre : *sans toi*, qui reprend l'absence de Philippe, décrit une réalité passée, et introduit un énoncé factuel.
- en (9), il s'agit du fait avéré, connu des deux interactants et confirmé par le nom *visite*, que l'interlocuteur, Pierre, était présent aux côtés de Sophie. *Sans toi* ne décrit donc pas la réalité passée. Il opère sur cette réalité une *modification*, ici une *soustraction (sans)* qui, dans la mesure où l'événement est passé, ne peut qu'être contrefactuelle².

- 16 *Sans toi*, en soi, n'est donc pas plus factuel que contrefactuel : il devient le premier ou le second de son interaction avec le co(n)texte antérieur, très précisément avec l'événement qu'il anaphorise.

- 17 Poursuivons l'analyse de la production de la contrefactualité de (9) : dans les tours corrélatifs, la protase conditionne l'apodose. Si la protase ne décrit pas la réalité mais opère sur elle une soustraction fictive, l'apodose n'aura pas plus de réalité : son procès sera contrefactuel.

- 18 *Mutatis mutandis*, il en va ainsi dans les différentes réalisations du tour, notamment lorsque la protase est réalisée par *x temps de plus* :

(10) Cependant le forçat était parvenu à s'affaler près du matelot. Il était temps ; *une minute de plus*, l'homme, épuisé et désespéré, *se laissait* tomber dans l'abîme ; le forçat l'avait amarré solidement avec la corde à laquelle il se tenait d'une main pendant qu'il travaillait de l'autre. (Hugo, *Les Misérables*)

- 19 Du cotexte qui précède l'énoncé contrefactuel, nous pouvons inférer que Jean Valjean a réussi à rejoindre le matelot et à éviter sa noyade. Dans ce sauvetage réussi, le constituant frontal introduit une modification : du temps *en plus*. Cette modification n'est pas contrefactuelle en soi ; elle ne le devient qu'en interaction avec le contexte antérieur : si le héros a réussi à rejoindre le matelot à temps pour le sauver (cf. « il était temps »), et si le narrateur introduit une quantité supplémentaire de temps (*une minute de plus*) avant que le sauvetage n'ait lieu, cette quantité ne peut qu'être fictive. Et le moment supplémentaire posé par *une minute de plus* n'étant pas advenu effectivement dans le temps, le procès à l'IMP n'aura pas plus de réalité, il sera *contrefactuel*.

- 20 La contrefactualité est engendrée par l'interaction de la protase avec le contexte : l'apodose à l'IMP « se contente » de suivre. Reste à expliquer pourquoi l'IMP, s'il n'est pas devenu contrefactuel, peut entrer à titre d'ingrédient dans la production de ce tour.

- 21 4.

- 22 Les éléments frontaux ne sont donc pas contrefactuels en eux-mêmes. J'ajouterai cependant que... certains le sont bien plus que d'autres. A.-M. Berthonneau et G. Kleiber distinguent opportunément deux grands types de tours, selon que l'élément frontal est du genre *x de plus/de moins* — type auquel ils consacrent l'article de 2003 — ou du genre *x plus tard/tôt, sans x*, etc. (article de 2006). Cette distinction leur permet de faire une

étude extrêmement fine du rôle précis de l'élément frontal dans la production du sens contrefactuel, dans les détails de laquelle je n'entre pas. Notons seulement que le type *x de plus/de moins*, parce qu'il indique « un allongement ou une réduction d'une situation passée » (2003 : 12) est plus propice à la production de la contrefactualité que le type *x plus tard/ plus tôt* qui « localise le procès au terme d'un intervalle » (*op. cit.* 7). Les occurrences de tour *contrefactuel* sont nombreuses avec *x de plus/de moins* ; bien plus rares avec *x temps plus tard*. À vrai dire même, je n'en ai pas trouvé d'authentique ; et on sait que l'exemple de Guillaume (1929 : 69) *Un instant plus tard, le train déraillait*, est inventé. Similairement, les occurrences de tour *factuel narratif* sont fréquentes avec *x plus tard, plus tôt*, et presque exceptionnelles avec *x temps de plus* :

(11) Elle se mit à rire en me montrant ses dents luisantes.

Huit jours après, nous étions amis. *Huit jours de plus*, et nous le *devenions* encore davantage. (Maupassant, *Marocca*)

23 Un premier IMP narratif (*étions*) est introduit par le circonstant prototypique de ce tour, *x temps après* ; une seconde occurrence (*devenions*) l'est par *x temps de plus*³.

24 Remarquons que l'élément frontal *sinon* — que ne mentionnent pas Berthonneau et Kleiber, tout au moins dans leurs deux premiers articles –, en cotexte passé, ne peut pas ne pas être contrefactuel :

(12) il a fermé sa gueule *sinon* je le *plantais* (oral conversationnel)

25 Du fait de son sémantisme, *sinon* convoque en hypothèse (*si*), le contraire (*non*) de ce qui a été verbalisé précédemment.

5.

26 Il est intéressant de mettre en relation plus précisément encore le tour contrefactuel avec le tour factuel, et tout spécialement *narratif*. On sait que l'on doit ce rapprochement, initialement, à Guillaume qui avance, pour les besoins de sa démonstration théorique, que l'énoncé *Un instant plus tard, le train déraillait* est susceptible d'une lecture factuelle (le train a effectivement déraillé) comme d'une lecture contrefactuelle (le train n'a pas déraillé). Fort opportunément, Berthonneau et Kleiber font la démonstration que les deux tours ne sont similaires qu'en apparence. Dans le tour contrefactuel, comme nous l'avons vu, l'élément frontal est obligatoire, et ne peut pas être postposé. À l'inverse sa postposition (14) comme son absence (15) ne bloquent pas le tour *narratif*⁴ :

(14) Valéry Giscard d'Estaing termine ainsi le récit d'une entrevue avec le roi du Maroc :

Sa réponse (du roi) est venue, étonnante « J'ai pris la décision de laisser partir Mme Oufkir. Je vous tiendrai au courant ». Effectivement, il me *faisait* annoncer la nouvelle, à Paris, *quelques mois plus tard*. (*Paris Match*)

(15) (en contexte singulatif)

La grand-mère *faisait* entrer le visiteur dans la chambre, qu'il fallait traverser pour aller dans la salle à manger, *l'installait* près de la table, *sortait* des verres et de l'anisette. (Camus, *Le Premier homme*)

27 Ces différences de comportement du constituant frontal n'ont rien de superficiel : si dans le tour contrefactuel cet élément est obligatoire et antéposé, c'est qu'on a affaire à la structure binaire d'un système corrélatif ; si dans le tour narratif, il peut être postposé, voire absent, c'est qu'on a affaire à une structure unaire. Les mouvements de pensée qui président à la production de l'un et de l'autre sont radicalement différents, ce qui se traduit au niveau intonatif : le circonstant est asserté dans le tour narratif ; il

fait au contraire l'objet d'une suspension dans le tour contrefactuel, semblable en cela à l'intonation de la protase dans les tours hypothétiques. La relation entre les tours narratif et contrefactuel relève donc plus de l'homonymie que de la polysémie syntaxique, comme semblait l'impliquer l'analyse de Guillaume.

- 28 Pointons une autre différence, d'ordre textuel : l'IMP « narratif » n'apparaît qu'en textualité narrative. Cette restriction n'affecte pas l'IMP « contrefactuel » qui peut se réaliser aussi bien dans l'échange conversationnel non narratif ((5), (6), etc.) que dans le récit (10). En textualité narrative, le tour contrefactuel relève de ce que Labov (1972) appelle, dans sa description du récit oral, *évaluation*, et qui a pour fonction globale de justifier la prise de parole en soulignant combien le récit qui est fait est digne d'intérêt. Plus précisément encore, je le rangerai dans le sous-ensemble des *comparateurs* qui consistent à s'éloigner de la ligne des événements narratifs pour envisager des possibilités non réalisées (négation, auxiliaires modaux, futur, interrogation, impération, comparaison) (Bres 1994 : 83). Typiquement, le tour contrefactuel apparaît en fin d'épisode :

(16) Il est temps : la flamme sournoise a tourné le lutteur, *encore un peu et elle fermait sur lui sa grande gueule aux dents d'or. [...]*
 — On a gagné. Mais on est tous là parce que ça [le feu] a fini juste à temps. Juste à temps : *encore un peu et on y passait. Ça durait encore dix minutes, et j'étais mort, et les Bastides y passaient. Il s'en est fallu de peu.* (Giono, *Colline*)

- 29 Les énoncés « *encore un peu et elle fermait sur lui sa grande gueule* » (évaluation du narrateur), « *encore un peu et on y passait. Ça durait encore dix minutes, et j'étais mort, et les Bastides y passaient* » (évaluation de l'actant principal) viennent conclure l'épisode central du roman : un incendie qui a menacé le village. Dans les deux cas, les tours contrefactuels, en permettant d'évoquer ce qui a failli se passer, dramatisent fortement le récit, et de ce fait évaluent positivement sa production.
- 30 Cette dimension évaluative est plus accusée encore lorsque la contrefactualité apparaît en fin de récit :

(17) *Un vieil homme raconte à une vieille amie comment, un soir de sa jeunesse, au coin du feu, sur le point de céder aux avances de la femme d'un ami en l'absence de celui-ci, il n'a dû d'éviter d'être « pincé en flagrant délit » par le mari qu'à l'intervention... d'une bûche :*
 Et avant que j'eusse pu trouver ma réponse, ses bras avaient pris mon cou, avaient attiré brusquement ma tête, et ses lèvres joignaient les miennes. [...]
 ... Enfin, *une minute de plus...* vous me comprenez, n'est-ce pas ? *Une minute de plus et... j'étais..., non, elle était... pardon, c'est lui qui l'était !... ou plutôt qui l'aurait été, quand voilà qu'un bruit terrible nous fit bondir.*
 La bûche, oui, la bûche, madame, s'élançait dans le salon. [...] Je me précipitai comme un fou, et pendant que je repoussais dans la cheminée le tison sauveur, la porte brusquement s'ouvrit ! Julien, tout joyeux, rentrait. Il s'écria : « je suis libre, l'affaire est finie deux heures plus tôt ! »
 Oui, mon amie, *sans la bûche, j'étais pincé en flagrant délit. Et vous apercevez d'ici les conséquences !* (Maupassant, *La Bûche*)

- 31 En conclusion du récit, la multiplication des énoncés contrefactuels convoque un lieu commun du théâtre de boulevard : le mari rentrant inopinément chez lui et trouvant sa femme dans les bras de son meilleur ami... Façon pour le narrateur d'évoquer, sur un mode à la fois allusif et appuyé, une scène de galanterie gentiment coquine, et de justifier par là sa longue prise de parole narrative.

6.

- 32 Il est également fort instructif de rapprocher, comme le font Berthonneau et Kleiber (2003 : 10, 18), le tour contrefactuel introduit par un circonstant du type *x de plus/de moins*, et le tour hypothétique en *si* (à valeur d'irréel du passé). Effectivement, on peut paraphraser (10) par (10') :

(10) *une minute de plus*, l'homme, épuisé et désespéré, *se laissait* tomber dans l'abîme.

(Hugo, *Les Misérables*)

(10') *s'il avait tardé une minute de plus*, l'homme, épuisé et désespéré, *se serait laissé* tomber dans l'abîme.

- 33 Il me semble que l'on peut même étendre la paraphrase à tout tour contrefactuel. P. ex. avec *sans* :

(7') *S'il n'y avait pas eu de candidat MDC et PRG*, l'issue du premier tour *aurait été* différente⁵.

- 34 Remarquons d'autre part que l'apodose des tours hypothétiques à valeur d'irréel du passé peut, comme celle des tours contrefactuels, être à l'IMP et paraphrasable par un COND passé :

(19) Si tu n'avais pas été ma femme, et si Grandmorin n'avait pas plaidé ma cause, par amitié pour toi, on m'envoyait (*/aurait envoyé*) en pénitence, au fond de quelque petite station. (Zola, *La Bête humaine*)

- 35 Et que la protase utilise parfois le même matériel (*x temps de plus*) pour se développer :

(20) Mais est-il donc possible que ce qu'elle m'a dit ait le sens que mon cœur veut lui prêter ? Peut-être que, *si elle fût restée un instant de plus*, elle *aurait tout démenti*. (Mme de Duras, *Édouard*)

- 36 Ce qui pose la question du rapport entre les tours contrefactuel et hypothétique. Pour Berthonneau et Kleiber, la possibilité de paraphraser le premier par le second ne signifie nullement que *x de plus/ de moins* soit à analyser comme une proposition hypothétique elliptique dont il serait issu (2003 : 11). Ce qu'ils étayaient par le fait que la conjonction *et*, qui peut parfaitement introduire le second membre du tour contrefactuel, ne saurait le faire pour l'apodose du tour hypothétique. On est bien d'accord qu'en (10'), on ne peut ajouter ladite conjonction :

(10'') * *s'il avait tardé une minute de plus, et* l'homme, épuisé et désespéré, *se serait laissé* tomber dans l'abîme.

- 37 Mais l'ajout de *et* pour introduire le second membre est, comme nous l'avons vu, également impossible avec les tours contrefactuels en *sans y* (note 1, p. 152). De sorte que la possibilité d'introduire la conjonction *et* ne nous paraît pas un critère discriminant.

- 38 Bien d'accord également qu'on ne saurait dériver — en termes génératifs — le premier élément du système corrélatif d'une hypothétique en *si*. Mais les tours hypothétiques n'ont pas tous structure de subordination *si P, Q*. Il existe des tours hypothétiques *corrélatifs* du type :

(21) Corinne le quittait, Pierre nous faisait une déprime (= *si Corinne l'avait quitté*, Pierre nous aurait fait une déprime)

- 39 dont le comportement est fort semblable à celui du tour contrefactuel : le premier élément du système ne saurait être postposé sans changement de sens (21'), et le second membre peut parfaitement être introduit par *et* (21'') (et, comme dans le tour contrefactuel, l'IMP est paraphrasable par un COND passé) :

(21') Pierre nous faisait une déprime, Corinne le quittait (" si Pierre avait fait une déprime, Corinne l'aurait quitté)

(21'') Corinne le quittait, et Pierre nous faisait une déprime

- 40 La mise en rapport possible du tour contrefactuel avec le tour hypothétique corrélatif nous semble confirmée par l'occurrence (16) :

(16) — On a gagné. Mais on est tous là parce que ça [le feu] a fini juste à temps. Juste à temps : *encore un peu et on y passait. Ça aurait encore dix minutes, et j'étais mort, et les Bastides y passaient.* Il s'en est fallu de peu. (Giono, *Colline*)

- 41 Le tour contrefactuel *encore un peu et on y passait* se voit reformulé par le tour hypothétique corrélatif *Ça aurait encore dix minutes, et j'étais mort*. Il me semble donc que le tour contrefactuel est non seulement parfaitement analogue au tour hypothétique corrélatif, mais que de fait il s'agit d'une seule et même structure. C'est pour ne pas avoir analysé le circonstant prototypique *x temps de plus* comme proposition hypothétique elliptique corrélatrice que les grammairiens ont distingué les deux tours, et « inventé » un tour contrefactuel spécifique qui dans les faits linguistiques n'existe pas vraiment... Cette analyse quelque peu hétérodoxe semble se confirmer de ce que les différentes réalisations de l'élément frontal du tour contrefactuel peuvent être paraphrasées par la proposition initiale d'un tour hypothétique corrélatif. Testons cela seulement sur la comparaison non temporelle (6), et sur la négation *sans y* (9) :

(6) *Plus entraîné, tu le montais [le Ventoux] en même pas deux heures/tu arrivais plus entraîné, [...]*

(9) *sans toi, je m'ennuyais/tu ne venais pas me voir, [...]*

- 42 Si l'on veut à tout prix conserver une spécificité au tour contrefactuel, on le concevra comme un tour hypothétique corrélatif particulier, dans lequel la protase est elliptique (du sujet et du verbe). Ce qui implique de « nettoyer » le corpus pour en exclure des tours qui réalisent la protase sans ellipse comme (5), (16), ou (22), et qui dans ce cadre relèvent classiquement de l'hypothèse en système corrélatif typique :

(5) *tu arrives dix minutes plus tôt tu nous trouvais en pleine scène de ménage*

(16) *Ça aurait encore dix minutes, et j'étais mort.* (Giono, *Colline*)

(22) *le vendeur était séduit. Tu lui demandais deux pantalons pour le prix d'un, tu les avais* (cité par Berthonneau et Kleiber 2003 : 2).

- 43 Il apparaît donc au terme de cette relecture des travaux de Berthonneau et Kleiber que la contrefactualité est produite par un type d'énoncé, l'énoncé corrélatif à protase elliptique, dans son interaction avec un contexte spécifique. Mais que va donc faire l'IMP dans cette galère contrefactuelle ? On examinera l'explication fournie par Berthonneau et Kleiber, dans les cadres du paradigme anaphorique, avant de développer une autre hypothèse explicative, fondée sur une approche aspectuelle de ce temps.

2. Un IMP pleinement anaphorique méronomique

- 44 Selon l'hypothèse méronomique, l'IMP est un temps anaphorique qui a pour antécédent une situation dans le passé ; il instaure une relation méronomique en donnant l'instruction de concevoir le procès qu'il actualise comme une partie d'une situation passée saillante. Dans le tour contrefactuel, le tout est une situation passée factuellement achevée : dans *La Bûche* de Maupassant p. ex. (*supra* (17)) qui situe les événements dans le passé du narrateur, l'étreinte n'a pas eu lieu, le mari n'a pas trouvé son ami dans les bras de sa femme, mais en train d'éteindre le début d'incendie

provoqué par la bûche salvatrice. Les procès à l'IMP (« une minute de plus et... j'étais..., non, elle était... pardon, c'est lui qui l'était ! [...] sans la bûche, j'étais pincé en flagrant délit ») expriment une autre fin que le dénouement factuel, qui en tant que fin possible constituent bien une partie du tout de cette histoire. Plus même : l'IMP en instaurant une relation de partie à tout, place cette fin, qui ne s'est pas réalisée, comme une authentique fin possible, tout en la déclarant contrefactuelle par l'ensemble du tour.

45 L'explication est d'une extrême cohérence : A.-M. Berthonneau et G. Kleiber parviennent parfaitement à expliquer l'emploi de l'IMP dans le tour contrefactuel à partir de sa valeur anaphorique méronomique de base, sans l'ajout quelque peu magique d'une valeur modale tombée d'un improbable ciel linguistique.

46 Ils y parviennent... presque trop bien, selon moi. La robe anaphorique de la mariée contrefactuelle n'est-elle pas trop belle ? Si l'on suit leur démonstration, l'IMP est ici parfaitement à sa place, dans son fonctionnement prototypique. Mais comment rendre compte du fait que, non seulement il peut être paraphrasé par un COND passé, mais que, tel un bernard-l'ermite, ou mieux un coucou, il semble occuper la place qui était destinée à ce temps⁶ ? Est-ce seulement une impression fautive induite par la pratique fréquente des linguistes d'accompagner les occurrences d'IMP « contrefactuels » de leur équivalent au COND passé pour expliciter l'effet de sens produit ? Je ne le pense pas, car ladite pratique n'est pas seulement métalinguistique ; il lui arrive d'être discursive, comme dans un énoncé de *La Bûche* que je rappelle :

(17) *Une minute de plus et... j'étais..., non, elle était... pardon, c'est lui qui l'était !... ou plutôt qui l'aurait été, quand voilà qu'un bruit terrible nous fit bondir.* (Maupassant, *La Bûche*)

47 Les trois IMP *j'étais, elle était, (il) était* se voient corrigés (ou plutôt) par un COND passé (*il aurait été*). Le temps orthonymiquement attendu dans le tour contrefactuel est bien le COND passé, et non l'IMP. A.-M. Berthonneau et G. Kleiber, attachés à faire la démonstration que l'usage de l'IMP, dans ce tour, relève d'une explication en termes d'anaphore méronomique qui la saturent, ne laissent guère place, me semble-t-il, à la prise en compte du fait que ce temps y est en usage non pas *prototypique* mais *stylistique* (cf. *infra*). Complémentairement : les auteurs montrent que passé simple et passé composé ne peuvent entrer dans ce tour, parce qu'ils n'ont rien à voir avec l'anaphore méronomique (2003 : 21). Mais si le PR peut, par contre, remplacer l'IMP avec maintien de la même valeur de contrefactualité — ce que les auteurs ne mentionnent pas (cf. *infra* 3. 4.) — comme p. ex. dans (5') :

(5') *tu arrives dix minutes plus tôt, tu nous trouves en pleine scène de ménage*⁷

48 faut-il entendre que ce temps relève, comme l'IMP, de l'anaphore méronomique ?

49 L'explication avancée par A.-M. Berthonneau et G. Kleiber me semble, à l'heure actuelle, ne pas prendre en compte la totalité des faits linguistiques liés au tour contrefactuel, et laisser pendantes un certain nombre de questions.

50 Je vais proposer, pour finir, une hypothèse qui, dans un cadre aspectuo-temporel monosémique, tâche de rendre compte de ce que, dans le tour contrefactuel, (i) l'IMP n'a aucune valeur modale ajoutée ou dérivée, mais donne ici comme ailleurs, les instructions aspectuo-temporelles qui sont les siennes ; (ii) il est là en emploi *stylistique*, ce qui explique qu'il soit paraphrasable par un COND passé et produise, par rapport à ce temps, un effet particulier qui sera précisé ; (iii) le passé simple ou le passé composé ne peuvent entrer à titre d'ingrédient, à la différence du PR.

3. Coucou, c'est moi... ou l'IMP tel qu'en lui-même

3.1. De la langue au discours : la production du sens comme interaction

51 Je rappelle brièvement le cadre théorique dans lequel se développent mes travaux sur le temps verbal. Les temps de l'indicatif sont explicables en termes de temps et d'aspect sur la base desquels ils forment système : ils donnent une instruction temporelle qui permet de situer le procès qu'ils actualisent dans une des trois époques (passée, présente, future) ; et plusieurs instructions aspectuelles qui donnent à voir, de différentes façons, le temps interne du procès. Le système du français se construit autour des trois catégories aspectuelles de la *tension*, de l'*incidence* et de la *prospexion*.

- La tension permet de distinguer les formes simples (soit [+ tension]) qui représentent le temps interne dans sa réalisation, des formes composées (soit [+ extension]) qui le saisissent à partir de sa borne terminale.
- L'incidence permet de distinguer (i) les formes qui représentent le temps interne en seul accomplissement, de sa borne initiale à sa borne finale (passé simple), ou à partir de sa borne finale (passé antérieur), (soit [+ incidence]) ; (ii) les formes qui représentent le temps interne en conversion de l'accomplissement en accompli, en un point situé au-delà de sa borne initiale et en-deçà de sa borne terminale (imparfait), ou au-delà de sa borne terminale (plus-que-parfait), (soit [- incidence]) ; et (iii) les formes qui sont neutres vis-à-vis de cette catégorie (présent, futur, conditionnel), (soit [± incidence]).
- La prospexion permet de décrire les temps formés sur la grammaticalisation de *aller* (*il va venir, il allait venir*).

52 Soit, pour les temps que nous prendrons en compte dans ce travail :

	instruction temporelle		instruction aspectuelles	
IMP	il pleuvait	[+ passé]	[+ tension]	[- incidence]
Passé simple	il plut	[+ passé]	[+ tension]	[+ incidence]
Plus-que-parfait	il avait plu	[+ passé]	[+ extension]	[- incidence]
COND. passé	il aurait plu	[+ passé] [+ futur]	[+ extension]	[± incidence]
PR	il pleut	[+ neutre]	[+ tension],	[± incidence]
PC	il a plu	[+ neutre]	[+ extension],	[± incidence]
IMPprospectif	il allait pleuvoir	[+ passé]	[+ tension], [-incidence],	[+ prospexion]

53 La valeur en langue de l'IMP peut être définie par ces instructions, soit donc : [+ passé], [+ tension], [- incidence]. Pratiquement, l'IMP demande de représenter dans l'époque passée un point situé au-delà de la borne initiale et en-deçà de la borne finale du temps interne du procès, point sur lequel s'opère la conversion de l'accomplissement en accompli. Lors de ses différents emplois en discours, l'IMP donne toujours ces mêmes instructions, qui ne se voient ni filtrées, ni déformées comme dans les approches polysémiques des temps verbaux. La pluralité des effets de sens observés en discours est le résultat de l'interaction entre l'invariabilité des instructions du temps verbal et la variabilité des contextes. Ce que l'on a modélisé de la façon suivante : le contexte *demande* que le temps verbal actualise le procès dans telle époque et selon tel aspect ; le temps verbal *offre* ses instructions qui seront en accord parfait avec ladite demande, ou en désaccord latéral ou frontal avec elle. Sont donc distinguées trois types d'interaction entre *demande* contextuelle et *offre* verbo-temporelle : concordante, latéralement discordante, frontalement discordante, ce que nous illustrerons sur un exemple. Soit :

(23) Le lendemain de cette séparation, Anatole *entrait* dans l'atelier à l'heure où Langibout *faisait* sa leçon. (Goncourt, *Manette Salomon*)

- interaction concordante : *faisait sa leçon*. Le procès *faire sa leçon* est dans un récit au passé, et plus précisément dans une subordonnée introduite par la locution conjonctive *à l'heure où*, qui implique — en interaction avec le fait qu'il est de type activité — qu'il inclut le procès *entrer* de la principale. La relation d'inclusion demande une représentation aspectuelle en tension et en non-incidence du temps interne du procès inclusif (Bres et Lauze 2007). La demande du cotexte est donc que le procès *faire sa leçon* soit actualisé temporellement comme passé, et aspectuellement comme tensif et non incident. Demande dont toutes les exigences se voient satisfaites par l'offre [+ passé], [+ tension], [- incidence] de l'IMP, qui dans *faisait sa leçon* est en emploi *prototypique*.
- interaction latéralement discordante : *entrait*. Le procès *entrer* est également dans un cotexte de récit au passé, et plus précisément dans une principale de premier plan. Comme l'explicite *le lendemain*, il est associé à l'introduction d'un nouveau point référentiel sans inclusion⁸ (Bres 2001), c'est-à-dire à la relation de progression narrative, qui sollicite une représentation aspectuelle du temps interne du procès en tension et en incidence. La demande du cotexte est donc que le procès *entrer* soit actualisé temporellement comme passé, et aspectuellement comme tensif et incident. Demande dont l'IMP satisfait les exigences de passé et de tension, mais pas celle d'incidence, puisqu'il donne l'instruction [incidence]. Il y a donc désaccord partiel entre la demande cotextuelle et l'offre de l'IMP ; ce désaccord, loin de bloquer la production du sens, est à l'origine d'un surplus de sens, que les grammairiens ont identifié sous l'appellation d'IMP *narratif* (Bres 2005). L'IMP dans *entrait* est en emploi *stylistique*.
- interaction frontalement discordante. L'ex (23), attesté, ne contient pas d'occurrence de ce type. Inventons-en une, en remplaçant l'IMP *faisait sa leçon* par le passé simple *fit sa leçon* : (23') *Le lendemain de cette séparation, Anatole *entrait* dans l'atelier à l'heure où Langibout *fit* sa leçon.

54 Le cotexte demande une représentation non incidente du temps interne de *faire sa leçon* ; le passé simple l'actualise en incidence. Il y a là une discordance qui ne peut se résoudre et bloque la production du sens. Le passé simple dans *fit sa leçon* est en emploi *impossible*⁹. On distingue donc, selon l'interaction entre la demande cotextuelle et l'offre aspectuo-temporelle, trois types d'emplois : *typiques* (interaction concordante), *stylistiques* (interaction partiellement discordante), et *impossibles* (interaction frontalement discordante). Revenons, après ce détour aussi nécessaire que long, à notre IMP « contrefactuel ». Mon hypothèse est qu'il se trouve dans ce tour en emploi stylistique, en substitution de la forme attendue, à savoir le COND passé. Reste à expliquer la discordance dont il procède, comme la possibilité de la surmonter pour que l'emploi soit stylistique et non pas impossible.

3.2 La production du sens de contrefactualité en interaction concordante : le COND passé

55 À quoi correspond temporellement la contrefactualité ? À ouvrir une perspective dans le passé, et à déclarer que cette perspective n'a pas abouti à la réalisation du procès ; et, par inférence contextuelle, que ce procès non réalisé est différent de celui qui s'est effectivement réalisé. Un contexte contrefactuel demandera donc que le procès soit (i) temporellement, situé dans le passé ; et (ii) aspectuellement, que son temps impliqué soit représenté en perspective, et en extension : la saisie du procès à partir de sa borne

terminale permet, lorsque le procès est situé dans le passé, de signifier que la perspective est dépassée, et n'a donc plus de possibilité de se réaliser. À cette demande contextuelle s'accorde parfaitement le COND passé dont je rappelle les instructions :

COND passé il aurait plu [+ passé] [+ futur] [+ extension] [± incidence]

- 56 Le COND, présent comme passé, ne situe pas le procès lui-même mais un *énonciateur* dans le passé du locuteur (morphème *-ait*), à partir duquel est ouverte la perspective future (morphème *-r-*) de réalisation d'un événement¹⁰. Lorsque cet événement est situé contextuellement dans le passé du locuteur, l'aspect extensif, en interaction avec cette situation temporelle, marque l'irréel. La demande cotextuelle de contrefactualité est comblée par l'offre aspectuo-temporelle du COND passé, qui est donc la forme orthonymiquement attendue dans ce tour :

(24) Dire que je l'ai connue confectionneuse de lingerie ! *Sans moi*, plus de vingt fois elle *serait tombée* dans la crotte. Mais je l'y plongerai ! (Flaubert, *L'Education sentimentale*)

- 57 Ajoutons que dans un état de langue antérieur, c'est le subjonctif plus-que-parfait qui était de mise :

(25) sa vie s'exaltait et s'évanouissait ; elle rougissait et pâissait, devenait froide, puis brûlante. *Une minute de plus*, et l'âme l'eût *quittée*. (Gautier, *Récits fantastiques*)

- 58 Ce n'est pas le COND passé à lui seul, mais en interaction avec un contexte qui situe l'événement comme passé par rapport au locuteur, qui produit le sens d'irréel. Si le contexte pose ledit événement comme futur, le COND passé signifie le *potentiel*, ce que j'illustre en imaginant l'ex. (26) :

(26) d'accord tu en peux plus de pédaler et le sommet du Galibier est encore loin ; mais essaie de continuer à ton rythme... *une demi-heure de plus*, tu en *aurais terminé* et tu *aurais gagné* ton pari

- 59 Les actes de *terminer* et de *gagner*, actualisés au COND passé, du fait d'être situés contextuellement dans le futur, sont potentiels et non contrefactuels.

- 60 Le COND passé dans le tour contrefactuel est en emploi *typique* : ses instructions saturent la demande contextuelle. Ce que signale le fait qu'il n'a pas fait l'objet d'étude spécifique dans cet emploi : les gens heureux n'ont pas d'histoire intéressante à raconter...

3.3 La production du sens de contrefactualité en interaction latéralement discordante : l'IMP

- 61 Tout autre est l'interaction du contexte contrefactuel avec l'IMP, dont je rappelle les instructions :

IMP il pleuvait [+ passé] [+ tension] [- incidence]

- 62 Si ce temps répond bien à la demande de situer le procès dans le passé, il ne répond (i) ni à la demande d'ouvrir une perspective, (ii) ni à la demande de déclarer cette perspective comme sans avenir : il ne dispose pas dans sa morphologie du *-r-* ; et offre l'instruction [+ tension] et non l'instruction [+ extension]. Il a donc « tout faux » aspectuellement... On peut même se demander comment il peut, malgré ce, participer à la production du tour : on va voir que son instruction [incidence] y est pour beaucoup.

- 63 L'absence de *-r-* dans la morphologie de l'IMP rend compte de ce que, dans certaines occurrences, il puisse y avoir ambiguïté entre les interprétations factuelle et contrefactuelle : l'IMP, en n'ouvrant pas de perspective future, réfère habituellement à un fait dont la réalisation est effectivement en cours dans le passé, et non pas envisagée comme pouvant se produire (et donc comme pouvant ne pas se produire) à un moment ultérieur. Mais en quoi la non-réalisation de la perspective future n'est-elle pas rédhitoire, à savoir n'entraîne-t-elle pas l'impossibilité d'associer l'IMP à la contrefactualité ? La réponse ne peut encore qu'être différée.
- 64 Considérons le second élément de la demande contextuelle, l'*extension*. L'IMP y répond par l'offre [+ tension]. Comparons avec le passé simple et le passé composé dont je rappelle les instructions :

Passé simple	il plut	[+ passé]	[+ tension]	[+ incidence]
Passé composé	il a plu	[+ neutre]	[+ extension],	[± incidence]

- 65 Le passé simple, qui offre également l'instruction [+ tension], ne peut entrer dans la recette contrefactuelle ; pas plus que le passé composé, qui donne l'instruction [+ extension] :

(17') sans la bûche, je fus pincé/j'ai été pincé en flagrant délit.

- 66 Cet énoncé, au passé simple comme au passé composé, n'est passible que d'une lecture factuelle¹¹, qui, dans le cotexte de *La Bûche*, serait incohérente : on a donc une interaction frontalement discordante entre la demande cotextuelle de contrefactualité et la tension combinée à l'incidence (passé simple), ou l'extension (passé composé), et donc des emplois *impossibles*. En quoi l'interaction discordante avec l'IMP ne bloque-telle pas la production du sens de contrefactualité ? La clé du tour est dans l'association des instructions [+ tension] et [incidence], qui permet à l'IMP de se distinguer à la fois du passé simple ([+ tension], [+ incidence]), comme du passé composé ([+ extension], [± incidence])¹².

- 67 Ce qu'ont de commun passé simple et passé composé (Bres 2006), c'est que les deux posent que la borne terminale du procès est atteinte : de l'intérieur pour le passé simple, du fait de l'instruction [+ incidence] ; de l'extérieur pour le passé composé, du fait de l'instruction [+ extension]. *Je fus pincé* comme *j'ai été pincé*, par des voies aspectuelles différentes, posant l'atteinte de la borne terminale, induisent du même coup la factualité du procès *pincer*, qu'ils inscrivent fortement dans la réalité du passé. L'IMP, par ses instructions [+ tension] et [- incidence], saisit, nous l'avons dit, la conversion de l'accomplissement en accompli en un point antérieur à ladite borne finale : il ne dit rien sur son atteinte ou sa non-atteinte. Il inscrit de la sorte bien moins fortement le procès en réalité¹³, si bien que, en fonction du contexte, l'énoncé pourra :

- *signifier* la factualité, en interaction concordante comme dans (8) ; ou en interaction latéralement discordante (tour narratif comme en (23)) ;
- ou être *tiré* du côté de la contrefactualité, en interaction latéralement discordante. L'IMP ne devient donc en rien contrefactuel : il *permet* seulement cette interprétation de l'énoncé, du fait de sa structure aspectuelle. Et on va même voir que l'effet de sens spécifique produit par le tour à l'IMP (17) par rapport au tour au COND passé (17'') tient très précisément au fait que l'IMP est resté entièrement lui-même. Soit :
(17) sans la bûche, j'étais pincé en flagrant délit
(17'') sans la bûche, j'aurais été pincé en flagrant délit

68 Qu'est-ce qui distingue (17) de (17'') ? Pourquoi Maupassant choisit-il, plutôt que l'interaction pleinement concordante du COND passé de (17''), l'interaction partiellement discordante de l'IMP de (17) ? Si les deux énoncés permettent tous deux l'évocation d'un événement qui ne s'est pas produit, ils sont loin d'être équivalents. L'IMP ajoute quelque chose de plus, souligné à juste titre par les grammaires : « Par une sorte de projection visionnaire, un procès avorté est imaginé dans son déroulement effectif » (Wilmet 1997/2003 : 424). Il y a un bénéfice stylistique de l'IMP, qui tient précisément à ce qu'il offre, ici comme ailleurs, les instructions [+ tension] et [incidence] : à la différence du COND passé qui dit simplement la contrefactualité, l'IMP, du fait de l'association de ces deux instructions, non seulement (i) peut se conjoindre à un contexte contrefactuel (à la différence du passé simple ou du passé composé), mais (ii) le fait sans cesser de jouer sa propre partition : il donne à voir le procès dans le cours (possible) de sa réalisation passée. *Je sais bien* que cela ne s'est pas passé, mais *quand même* je le dis comme si, à un moment du passé, cela se passait effectivement... Si j'osais jouer sur les mots, je dirais que l'IMP n'est pas *contrefactuel* en ce qu'il actualise un procès qui n'a pas eu lieu, mais en ce qu'il actualise un procès qui n'a pas eu lieu comme s'il avait eu lieu, ou plutôt comme s'il avait lieu... L'IMP, ou comment faire joujou : je le mettrais volontiers au rayon des accessoires de l'*espace transitionnel* décrit par Winnicott (1965-1975). À la différence du COND passé, il permet de (se) procurer un petit frisson, de peur (29) ou de joie (2) suivant le contexte, p. ex. lors de l'évocation féminine d'une mort qui n'a pas eu lieu :

(29) — Mon sang se glace, dit Magdeleine, quand je songe qu'une minute de plus et vous n'étiez plus qu'un froid cadavre. Et moi, où étais-je ? Que faisais-je, quand vous souffriez, quand vous mouriez loin de moi ? (Karr, *Sous les tilleuls*)

(2) *Deux amants, Jacques et Séverine, évoquent le mari gênant :*

Jacques. — on peut tout de même pas le tuer

Séverine. — hier en faisant une manœuvre il a failli se faire écraser entre deux wagons/une seconde de plus et j'étais libre (Renoir, *La Bête humaine*)

69 Magdeleine en (29), qui sait très bien que l'être aimé n'est pas mort puisqu'elle s'adresse à lui, se déplace fictivement à un moment du passé où son discours saisit fantasmatiquement la mort dans sa réalisation effective : plaisir de se faire peur... Séverine en (2), qui sait très bien qu'elle n'est pas libre, rêve cette possibilité : douleur de se faire plaisir un instant... *non pas de plus*, mais un instant *seulement*, celui de sa parole...

70 Kleiber et Berthonneau trouvent que cet argument stylistique manque d'évidence et qu'il « est difficile de maintenir l'image du procès en cours » (2003 : 332) dans un énoncé comme *Deux kilos de moins, et je rentrais dans ma robe*. Contextualisons-le librement ainsi : la locutrice, qui n'a pu rentrer dans sa robe, se déplace en pensée en un moment fictif et, en un mouvement psychique typique des infinies complications du masochisme, se fait un peu plus mal à se faire plaisir à s'imaginer *rentrant* dans sa robe... J'y vois cela, mais peut-être ai-je beaucoup d'imagination...

71 Il me semble avoir décrit en quoi consistait l'interaction partiellement discordante de l'IMP avec un contexte contrefactuel, qui fait que ce temps peut entrer dans le tour sans renoncer à être lui-même, mais au contraire en produisant de ce fait une plus-value stylistique¹⁴.

3.4 Un PR contrefactuel ?

- 72 Pour terminer, j'aimerais attirer l'attention sur le fait suivant, qui, sauf erreur de ma part, n'a pas été noté. On peut trouver le PR en lieu et place de l'IMP dans le tour contrefactuel :

(31) il le tenait à la gorge tu vois comme ça et il serrait il serrait/*encore un peu* et il l'étrangle mais la prof est rentrée il s'est calmé il s'est assis tu vois et elle elle a fait comme si elle avait rien vu (oral conversationnel)

- 73 Ce qui est corroboré par le fait que, dans les occurrences que nous avons examinées, on peut toujours remplacer l'IMP par le PR. P. ex. pour (16) :

(16') On a gagné. Mais on est tous là parce que ça [le feu] a fini juste à temps. Juste à temps : *encore un peu* et on y passe. Ça dure encore dix minutes, et je suis mort, et les Bastides y passent. Il s'en est fallu de peu.

- 74 Comparons les instructions du PR et de l'IMP :

	instruction temporelle		instruction aspectuelles	
IMP	il pleuvait	[+ passé]	[+ tension]	[- incidence]
PR	il pleut	[+ neutre]	[+ tension],	[± incidence]

- 75 On note une petite différence aspectuelle : l'IMP est non incident, le PR neutre à l'égard de cette catégorie aspectuelle, à savoir qu'il peut, suivant le contexte, représenter le temps interne du procès de l'une ou de l'autre façon. Dans le cas de (31), il donne une représentation non incidente, qui rend compte de ce qu'il peut entrer dans le tour contrefactuel. Mais c'est son instruction temporelle qui retiendra notre attention. À la différence de l'IMP qui par son offre [+ passé] répond à la demande contextuelle de situer le procès dans l'époque passée, le PR, sans s'opposer à ce souhait¹⁵, ne le réalise pas : il n'inscrit tout simplement pas le procès dans une époque, pas plus passée que présente ou future.

- 76 Si nous comparons son offre avec la demande contextuelle de contrefactualité :

Demande	temporelle	aspectuelle
	[+ passé] [+ futur]	[+ extension], [- incidence]

- 77 il apparaît clairement que le PR ne s'accorde qu'avec le trait de nonincidence, qui suffit cependant, en combinaison avec son instruction [+ tension], à permettre son usage dans le tour contrefactuel. Le tour avec le PR est légèrement plus discordant que le tour avec l'IMP. Notons la cohérence du système : les tours hypothétiques connaissent également cet usage du PR pour signifier l'irréel du passé, en lieu et place du COND passé :

(32) un ouvrier mineur a failli se faire écraser contre le toit d'une galerie. Il finit le récit de cet incident passé par l'évaluation suivante :
si ça me prend comme il faut, eh bé ça me coince au toit

- 78 Le PR *coince* peut être paraphrasé par l'IMP (*ça me coînçait*) comme par le COND passé (*ça m'aurait coincé*).
- 79 IMP et PR sont comme des coucou qui viennent squatter le nid contrefactuel des fauvettes du COND passé...

Conclusion : la chasse de la chimère

- 80 Nous avons tenté de montrer (i) que la contrefactualité résultait de l'interaction d'un type d'énoncé, l'énoncé corrélatif hypothétique, avec un type de contexte antérieur : il renvoie anaphoriquement à un événement déjà advenu (le plus souvent implicitement) dont il présente une modification, qui de ce fait ne peut être que contrefactuelle ; et (ii) que l'IMP n'avait dans ce tour rien de modal, mais, en remplacement d'un COND passé attendu en interaction concordante, faisait entendre son chant habituel, ici légèrement dissonant, en donnant à voir le procès, contextuellement rejeté dans l'irréel du passé, comme s'il se réalisait effectivement...
- 81 Pour poursuivre lourdement la métaphore « ailée » filée plus haut : les oiseaux de feu fabuleux de la contrefactualité, qui tant fascinent les linguistes, n'existent pas vraiment... Le *tour contrefactuel* est une corrélation hypothétique (presque) comme toutes les autres : elle n'a de spécifique que la syntaxe elliptique de son premier membre ; l'IMP *contrefactuel* se révèle à l'analyse un IMP comme tous les autres, qui n'a de modal que le nom que certains veulent lui accorder. Ce sont les linguistes qui le nommant, ont cru le rencontrer, alors que de fait ils l'ont inventé... et ont ensuite inventé toutes sortes d'explications fabuleuses pour rendre compte de leur chimère... J'arrête là mon entreprise de désenchantement : *encore un peu, et l'IMP n'était même plus un temps...*

BIBLIOGRAPHIE

- BERTHONNEAU A.-M. ET KLEIBER G. 2003, « Un imparfait de plus... et le train déraillait », *Cahiers Chronos* 11, 1-24.
- BERTHONNEAU A.-M. ET KLEIBER G. 2007, « L'imparfait sur les chemins du contrefactuel », *Travaux de linguistique*, à paraître.
- BARCELÓ G. J. ET BRES J. 2006, *Les temps de l'indicatif*, Paris : Ophrys.
- BRES J. 1994, *La narrativité*, Louvain-La-Neuve, Duculot.
- BRES J. 2001, « De la textualité narrative en récit oral : l'enchaînement des propositions narratives », *Revue québécoise de linguistique* 18, 23-50.
- BRES J. 2005, *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS-Éditions.
- BRES J. 2007, « *Les plus désaccordés sont les temps les plus beaux...* La question des emplois "stylistiques" des temps verbaux de l'indicatif en français », conférence au colloque Chronos 7, Anvers, 18-20 septembre 2006, à paraître, *Cahiers Chronos*.
- BRES J. ET LAUZE A. 2007, « La relation d'inclusion et les temps verbaux du passé : point de vue ou aspect ? », in Bres J. et alii (éd.) *Psychomécanique et linguistiques cognitives*, à paraître.
- GUILLAUME G. 1929-1970, *Temps et verbe*, Paris : Champion.

KLEIBER G. et Berthonneau A.-M. 2002, « L'imparfait contrefactuel : d'une explication l'autre », in Anis J., Eskénazi A., Jeandillou J. -F., *Le signe et la lettre, Hommage à Michel Arrivé*, Paris : L'Harmattan, 321-336.

LABOV W. 1978, « La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative », dans *Le parler ordinaire I*, Paris : Minuit, 289-355.

MARTIN R. 1971, *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris : Klincksieck.

VUILLAUME M. 2001, « L'expression du futur dans le passé en français et en allemand », in Dendale P. et Tasmowski L., *Le conditionnel en français*, Metz : Recherches linguistiques 25, 105-123.

WILMET M. 1997/1998, *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette, Louvain-la Neuve : Duculot.

WINNICOTT D. W. 1965/1975, *Jeu et réalité : l'espace potentiel*, Paris/Gallimard.

NOTES

1. Avec *sans* et *sinon*, le second membre de la corrélation ne peut être introduit par *et* : (7') **Sans* candidat MDC et PRG, *et* l'issue du premier tour *était* différente
2. Remarquons que la désambiguïsation n'est pas parfaite dans la mesure où une interprétation factuelle n'est pas totalement exclue par le cotexte gauche : (9) peut également renvoyer au moment antérieur à la visite, où Sophie, en l'absence de Pierre, s'ennuyait effectivement. Mais le cotexte droit écarte cette interprétation.
3. Précisons que cette occurrence d'IMP narratif — que citent également Berthonneau et Kleiber (2003 : 12) — est la seule des 700 occurrences de notre corpus d'IMP narratifs (Bres 2005) à être introduite par *x temps de plus*. Et, dans la mesure où elle suit une occurrence ayant pour circonstant *x temps après*, on peut se demander si Maupassant n'a pas employé, dans cet emploi factuel, *x temps de plus* pour éviter la répétition du circonstant prototypique de l'IMP narratif.
4. Sur ce point je me sépare de l'analyse de Berthonneau et Kleiber, ce qui s'explique en partie par le fait qu'ils ne travaillent que sur un type d'IMP narratif, l'IMP *de rupture*. Notons également que ces deux auteurs distinguent tour contrefactuel et tour de rupture par le fait que, alors que le premier peut mettre en jeu, comme nous l'avons vu, la relation temporelle de postériorité comme celle d'antériorité, le second ne pourrait se construire que sur la postériorité. Analyse que je ne partage pas. L'imparfait narratif, même spécifié en IMP *de rupture*, peut se construire sur la relation d'antériorité :
(13) Vingt jours avant moi, le 15 août 1768, *naissait* dans une autre île, à l'autre extrémité de la France, l'homme qui a mis fin à l'ancienne société, Bonaparte (Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*).
5. Berthonneau et Kleiber (203 : 23, note 22) avancent qu'il est difficile de trouver une paraphrase par une hypothétique en *si* pour l'ex :
(18) Mais tu es fou de m'avoir bousculé ainsi. *Un peu plus, je tombais*
Il me semble que l'équivalence en (18') est parfaitement acceptable :
(18') si tu m'avais bousculé un peu plus fortement, je tombais.
6. Dans leur mise en rapport de l'IMP avec le COND passé, Berthonneau et Kleiber ne mentionnent pas ce second point ; ils insistent au contraire sur l'équivalence des deux temps (2003 : 322), tout en montrant que si l'IMP contrefactuel est toujours remplaçable par un COND passé, l'inverse n'est pas vrai (Kleiber et Berthonneau *op. cit.* 332-333). Ils avancent par ailleurs, en conclusion, au nombre des points qui « reste[nt] encore imprécis », « la différenciation [de l'IMP] avec le conditionnel passé » (*op. cit.* : 335).

7. Remarquons que dans l'occurrence authentique, le procès de la protase (*arrives*) est déjà au PR.
8. Il peut y avoir progression et inclusion, p. ex. : *Le lendemain, Anatole entra dans l'atelier lorsqu'il entendit un cri.*
9. J'explique dans Bres 2007 pourquoi la discordance entre demande d'incidence et offre de non-incidence est soluble (cas de (23)), et pourquoi la discordance entre demande de non-incidence et offre d'incidence est insoluble (cas de (23')).
10. J'emprunte à Vuillaume 2001 cette description « polyphonique » (je dirai *dialogique*) du conditionnel.
11. Ce que permet de vérifier l'énoncé authentique :
(27) *Encore dix ans, et je fondai à Marseille une société de films. (Pagnol, Le Château de ma mère)*
La création de ladite société est effective.
12. Ce qui ne veut pas dire que l'instruction [+ extension] soit forcément allergique à la contrefactualité : en compagnie de l'instruction [incidence], à savoir au plusque-parfait, elle peut entrer, avec certains verbes téléiques, dans la recette contrefactuelle :
(28) *Et, là-dessus, lady Piborne d'être si impressionnée qu'elle faillit se trouver mal. Un instant de plus, et elle avait arraché la feuille fatale. (Verne, P'tit Bonhomme)*
La question mérite une étude spécifique.
13. Cette moindre inscription du procès dans la réalité du passé du fait de l'instruction [incidence] est à l'origine du fonctionnement textuel de l'IMP comme temps *dépendant*, ainsi que de nombreux effets de sens auxquels ce temps — à la différence du passé simple et du passé composé — peut être associé. P. ex. celui d'action imminente : l'énoncé *je sortais* peut dans certains contextes être l'équivalent de *j'allais sortir*.
14. Remarquons que l'IMP prospectif (*allait* + infinitif) peut pareillement entrer dans la production de la contrefactualité :
(30) *Consuelo était en proie à une affreuse inquiétude : « Vous êtes impitoyable, lui dit-elle tandis que la voiture franchissait le pont et entra dans l'ancienne ville. Un instant de plus, et j'allais apprendre ce qui m'intéresse plus que tout au monde... ». (Sand, Consuelo)*
Le contexte — que pour des raisons d'espace je ne peux mentionner ici — fait apparaître que Consuelo n'a pas appris l'intéressante nouvelle.
15. Ce qui serait le cas si, dans les cadres d'une approche déictique de ce temps, on lui affectait l'instruction temporelle [+ présent].

RÉSUMÉS

Dans le tour contrefactuel, l'imparfait semble troquer sa valeur de temps du passé factuel contre la valeur modale de contrefactualité. On développe l'idée que la contrefactualité résulte de l'interaction d'un type d'énoncé, l'énoncé corrélatif hypothétique, avec un type de contexte antérieur ; et que l'imparfait n'a dans ce tour rien de modal, mais, en remplacement d'un conditionnel passé attendu en interaction concordante, livre ses instructions temporelle et aspectuelles habituelles, ces dernières ici quelque peu dissonantes : il donne à voir le procès, par ailleurs rejeté dans l'irréel du passé, comme s'il se réalisait effectivement.

In its counterfactual usage, the imparfait seems to exchange its factual past tense value for a counterfactual modal value. Here, we develop the idea that this counterfactuality results from the interaction of a syntactic structure, the hypothetical correlation, with a specific prior

context ; and that there is nothing modal in the imparfait in this use. This tense, which replaces an expected past conditionnal in this context, delivers its usual temporal and aspectual instructions though in a discordant manner here : the imparfait represents the process which is rejected in hypothetical past as if it were really happening.

INDEX

Mots-clés : contexte, contrefactualité, imparfait, interaction, modalité

Keywords : context, counterfactuality, french imparfait, interaction, modality

AUTEUR

JACQUES BRES

Praxiling, U.M.R. 5267 C.N.R.S. — Université Montpellier III jacques.bres@univ-montp3.fr